Étude d'impact du projet pilote Trarza et cadrage du futur projet

Termes de référence

Dossier d'appel d'offre national

Référence : 20261120/Trarza/CES

Financé par Caritas Espagne

Maître d'ouvrage : Caritas Mauritanie

Date limite de remise des offres : le 07 décembre 2026 avant 16h00

Partie1 : informations techniques

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Caritas Mauritanie met en œuvre de février à décembre 2026, avec Caritas Espagne, un projet pilote de 70 000 euros. Il mobilise les jeunes de 18 à 35 ans, femmes et hommes, autour de l'agriculture durable et de l'agroécologie dans dix villages de la commune de Rosso (Trarza). Le projet pilote doit servir de passerelle vers un projet de plus grande envergure, de 36 à 48 mois, à présenter à des bailleurs de fonds publics.

Le document de projet prévoit à cette fin une étude d'impact (activité A0.5) et la préparation du nouveau projet (A0.6). Les présents termes de référence fusionnent ces deux activités en une seule mission à deux volets.

Où en est le projet pilote ?

- Dix villages à fort potentiel agricole sont sélectionnés et dix comités de jeunes agriculteurs sont installés. Plusieurs ont une majorité de femmes et l'un est présidé par une femme.
- 147 jeunes sont directement mobilisés à mi-parcours, pour un objectif de 2 300 titulaires de droits directs et 7 500 indirects.
- Un diagnostic socio-économique a été mené auprès de 139 jeunes. Une étude genre en propose une relecture, dont les hypothèses restent à valider sur le terrain.
- Les formations techniques en agroécologie ont eu lieu au second semestre : peu d'effets seront mesurables à la fin du pilote.

Ce que le diagnostic établit (139 jeunes, 54,7 % de femmes)

Constat	Valeur
Jeunes pratiquant une activité agricole	88,5 %
Jeunes ayant accès à une formation professionnelle	8,6 %
Jeunes disposant d'un revenu personnel	22,3 %
Jeunes adoptant des pratiques agroécologiques	7,9 %
Jeunes ayant accès à un financement agricole	0 %
Jeunes jugeant l'agriculture peu rentable	75 %
Jeunes disposant d'un système d'irrigation	77 %

Le diagnostic conclut que la formation seule ne suffira pas : elle doit s'accompagner d'un accès au financement, aux intrants, à l'irrigation et aux marchés. Le futur projet devra apporter quelque chose de nouveau par rapport aux interventions déjà présentes dans la zone, et non les répéter.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION ET RESULTATS ATTENDUS

Objectif général : Donner à Caritas Mauritanie et à Caritas Espagne les preuves et l'orientation stratégique nécessaires pour concevoir un projet de 36 à 48 mois, finançable par des bailleurs publics et réellement innovant par rapport aux interventions déjà présentes dans la zone.

Volet 1 – Étude d'impact du projet pilote

1. Évaluer les résultats et les premiers effets du pilote au regard de son cadre logique et de la base de référence.
2. Mesurer l'évolution des conditions socio-économiques et des pratiques des jeunes, par sexe et par tranche d'âge.
3. Comprendre ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi, pour en tirer des enseignements transférables.
4. Actualiser la base de référence, afin qu'elle serve de point de départ au futur projet.

Volet 2 – Priorités et axes du futur projet

5. Cartographier les interventions similaires dans la zone : ce qu'elles font, où, pour qui, avec quels résultats.
6. Repérer les lacunes, les complémentarités possibles et les risques de doublon.
7. Élaborer et planifier un (avant) projet d'envergure (36 mois), fondé sur les résultats du Volet 1 et les conclusions des études diagnostique et genre du projet pilote, afin de définir des priorités stratégiques et des axes d'intervention innovants et justifiés, conformément au modèle/canevas fourni par Caritas Mauritanie.

Résultats attendus

N°	Résultat	Utilisation
R1	Un rapport d'impact avec jugement motivé sur chaque critère d'évaluation	Rapport final du pilote, redevabilité envers Caritas Espagne et les partenaires
R2	Une base de référence actualisée, avec indicateurs et valeurs par sexe et par âge	Cadre logique du futur projet
R3	Une cartographie des interventions et une matrice des lacunes et des synergies	Positionnement du projet face aux bailleurs
R4	Un avant-projet d'intervention	Base de rédaction de la proposition définitive du projet
R5	Un atelier de restitution et de co-construction de l'avant-projet avec les acteurs locaux	Appropriation et validation

3. CHAMP DE L'ETUDE ET QUESTIONS D'EVALUATION

L'étude couvre les dix villages d'intervention de la commune de Rosso : Baghdad, Breun Darou, Breun Gouyar, Thiambéne, Gouwoybine, Dieuck, Keur Madické, Guidakhar, Mbayane Tougou et Breun Toughéne. Elle porte sur la période de février à octobre 2026 et sur toutes les activités du pilote : diagnostic, analyse genre, sensibilisation, formations, comités de jeunes et groupes économiques. Le volet 2 peut regarder au-delà de Rosso, vers les autres communes du Trarza où le futur projet pourrait s'étendre.

Limites connues, à traiter franchement

- Le projet pilote dure onze mois et ses formations techniques ont démarré au second semestre. L'étude mesure donc surtout des effets précoces (connaissances, organisation, premières pratiques) et non des changements de revenu.
- Le diagnostic de référence date de septembre 2026, après le début de la mobilisation. Ce n'est pas une ligne de base strictement antérieure à l'intervention.
- Il n'existe pas de groupe témoin prévu. L'équipe proposera une comparaison crédible (jeunes non bénéficiaires des mêmes villages ou de villages proches) si elle est faisable.
- Les hypothèses de l'étude genre doivent d'abord être confirmées ou corrigées par la collecte de terrain.

Questions d'évaluation

Critère	Questions principales
Pertinence	Le projet pilote répond-il aux besoins prioritaires des jeunes, femmes et hommes ? Le ciblage (villages, profils, âge, situation matrimoniale) a-t-il touché ceux qui en ont le plus besoin ?
Cohérence	Le projet pilote s'articule-t-il avec le plan stratégique 2024-2028 de Caritas Mauritanie, les politiques nationales et les autres interventions de la zone ?
Efficacité	Quels résultats sont atteints par rapport au cadre logique ?
Efficience	Les moyens (70 000 euros, équipe, 11 mois) ont-ils été utilisés au mieux ? Quel est le coût par jeune formé ou organisé ?
Impact précoce	Que changent la formation et l'organisation en comités dans les connaissances, les pratiques agroécologiques (7,9 % au départ), l'accès aux ressources et les revenus ? Y a-t-il des effets non prévus, positifs ou négatifs ?
Durabilité	Les comités et les groupes continueront-ils sans appui extérieur ? Qu'est-ce qui les fragilise ?
Genre et inclusion	Les femmes et les jeunes hommes participent-ils, décident-ils et profitent-ils de façon équitable ? Les pratiques promues ont-elles alourdi la charge de travail des femmes sans leur donner le contrôle des bénéfices ?
Enseignements	Quelles approches du pilote méritent d'être reprises, modifiées ou abandonnées dans un projet plus grand ?

4. VOLET 2 – INTERVENTIONS SIMILAIRES ET ESPACE D'INNOVATION

Le futur projet doit apporter quelque chose que les autres acteurs ne font pas déjà. La mission commence donc par une cartographie, puis compare ce qui existe aux besoins documentés, et ne retient comme innovation que ce qui comble un vrai vide.

Ce que la mission doit recenser dans le Trarza

- Les projets et programmes de développement agricole, de sécurité alimentaire, d'emploi des jeunes et d'autonomisation des femmes, avec leur bailleur et leur durée.
- Les services techniques de l'État, les institutions de microfinance, les groupements d'épargne et de crédit, les coopératives et les organisations de producteurs.
- Les autres interventions de Caritas Mauritanie et de Caritas Espagne (notamment au Brakna et au Gorgol), pour en tirer des enseignements.

Pour chaque intervention, la grille note : zone et villages, cibles (jeunes, femmes, producteurs), activités, financement, calendrier, résultats connus, méthode de ciblage et risques de chevauchement avec le pilote.

Point de départ : besoins documentés et pistes d'innovation à tester

Le tableau pose des hypothèses issues du diagnostic et de l'étude genre. La mission les confirme, les corrige ou les remplace.

Besoin documenté	Ce que l'on sait des réponses existantes	Piste d'innovation à tester
Aucun accès au financement agricole (0 %)	Aucune réponse documentée ; microfinance et tontines citées sans détail	Épargne-crédit collectifs reliés à la microfinance, subventions d'amorçage et fonds de garantie, avec quotas pour les femmes
Agroécologie peu adoptée (7,9%) et agriculture jugée peu rentable (environ 75%)	Le projet pilote sensibilise et forme	Prouver la rentabilité par des parcelles et champs-écoles aux comptes d'exploitation comparés ; choisir des pratiques qui n'alourdissent pas le travail des femmes
Commercialisation peu structurée, vente directe, revenus saisonniers (environ 69%)	Le projet BAD cible surtout les femmes et le maraîchage	Vérifier si la riziculture, première culture des jeunes, et les services agricoles (mécanisation, semences) restent hors de portée ; contrats avec des acheteurs
Femmes actives mais faible contrôle de la terre, des équipements et du revenu	Coopératives féminines, quotas dans le projet pilote	Dialogue avec les autorités coutumières, religieuses et les conjoints ; appui à la sécurisation foncière des groupements ; indicateurs de contrôle et de décision

23% des jeunes sans irrigation, effets climatiques	Non documenté	À explorer avec les services techniques et les responsables des périmètres

Critères pour retenir une innovation

- Elle répond à un besoin documenté par le diagnostic ou par l'étude d'impact.
- Elle n'est pas déjà assurée, ou très partiellement, par un autre acteur.
- Elle peut être testée puis consolidée en 36 à 48 mois.
- Elle fonctionnera sans financement extérieur après le projet.
- Elle est acceptée socialement et n'expose personne à un préjudice, en particulier les femmes.
- Elle est crédible pour des bailleurs publics, avec des résultats mesurables.

5. VOLET 2 – PRIORITES ET AXES STRATEGIQUES DU FUTUR PROJET

La mission livre une note de cadrage assez solide pour servir de base à la rédaction d'une proposition définitive aux bailleurs. Elle ne se limite pas à lister des activités. Elle décide, preuves à l'appui, ce que le projet fera, pour qui, et en quoi cela diffère de ce qui existe.

Principes que la note doit respecter

- ***Ne pas refaire la même chose.*** Chaque axe indique ce qu'il apporte de nouveau par rapport au projet pilote et aux autres acteurs du Trarza.
- ***Une approche intégrée.*** Le diagnostic montre que la formation seule ne suffit pas ; les axes combinent compétences, financement, accès aux ressources et marchés.
- ***Un genre transformateur.*** Il s'agit d'agir sur le contrôle de la terre, du revenu et de la décision, pas seulement sur la participation des femmes.
- ***Des choix appuyés sur les preuves du projet pilote.*** Ce qui n'a pas fonctionné est dit clairement.

Contenu attendu de la note

1. L'analyse du problème et une théorie du changement explicite : par quels mécanismes les actions améliorent la sécurité alimentaire et les revenus des jeunes.
2. Trois à cinq axes stratégiques. Pour chacun : l'objectif, ce qui est nouveau, les publics visés, les résultats attendus, les indicateurs avec leur valeur de départ, les conditions de réussite et les risques.
3. Le ciblage : zones d'intervention (consolidation de Rosso et extension éventuelle), nombre de bénéficiaires et critères de sélection. Le diagnostic note que 69,1 % des jeunes sont mariés, ce qui pèse sur la disponibilité des femmes.
4. Deux scénarios de portée et de durée (36 ou 48 mois), avec un ordre de grandeur de budget par axe.
5. Les partenariats et l'articulation avec les services techniques, la microfinance, les organisations de producteurs, les communes et les autres projets recensés.

6. L'alignement avec les priorités des bailleurs publics qui ont déjà financé Caritas (AECID, AFD, Union européenne) et avec les politiques nationales dont la SCAPP. La mission vérifie les priorités en vigueur de chaque bailleur.
7. Le volet genre : diagnostic dès la conception, budget genre identifiable, point focal genre, indicateurs de contrôle et de décision.
8. Le dispositif de suivi, d'évaluation et d'apprentissage : enquête de base, enquête à mi-parcours, enquête finale, étude d'impact par sexe.
9. La durabilité : ce qui continue après le projet et qui le porte.
10. Les risques majeurs et leur atténuation.

6. METHODOLOGIE

Le consultant détaille sa méthode dans son offre. L'approche attendue est mixte, participative et sensible au genre. Elle reconstruit la théorie du changement du projet pilote, compare la situation actuelle à la base de référence, et utilise une comparaison avec des jeunes non bénéficiaires lorsque c'est possible. Elle recoupe toujours plusieurs sources avant de conclure.

Technique	**Cibles**	**Précisions**
Revue documentaire	Document de projet, rapports semestriels, diagnostic et sa base de données, étude genre, listes de présence et registres	La base du diagnostic est réanalysée par sexe, âge et statut matrimonial
Enquête quantitative de suivi	Jeunes bénéficiaires, jeunes du diagnostic retrouvés autant que possible, jeunes de comparaison	Mêmes questions que le diagnostic pour comparer ; taille de l'échantillon justifiée par le consultant, au moins égale à celle du diagnostic (139) ; résultats par sexe, par tranche d'âge (18-25, 26-35) et par village
Entretiens individuels	Membres des dix comités, chefs de village, responsables des périmètres, commune, services techniques, microfinance	Guides distincts par type d'acteur
Groupes de discussion différenciés	Jeunes femmes, femmes mariées, jeunes hommes, hommes adultes et conjoints	Lieux et horaires choisis avec les femmes ; animation par une personne du même sexe
Observation	Parcelles de démonstration, sessions de formation	Grille d'observation des pratiques et de la participation
Entretiens de cartographie (volet 2)	Projets, ONG, bailleurs, services de l'État, coopératives du Trarza	Grille commune de recensement (section 4)
Atelier d'analyse des effets	Représentants des comités, par sexe	Recueil des changements jugés les plus importants par les bénéficiaires eux-mêmes

Analyse

- Jugement motivé sur chaque critère, avec une grille de notation expliquée dans le rapport de démarrage.
- Calcul du coût par jeune formé ou organisé, et comparaison avec les 70 000 euros du pilote.
- Pour chaque effet constaté, examen d'explications concurrentes, y compris l'effet des autres interventions et de la saison.
- Pour les indicateurs de départ du futur projet : valeurs avec marge d'erreur et limites d'interprétation annoncées.

7. LIVRABLES

Tous les livrables sont rédigés en français. Les rapports sont remis en version électronique modifiable, avec un résumé de quatre pages utilisable par Caritas Espagne et les bailleurs.

N°	Livrable	Contenu
L1	Rapport de démarrage	Compréhension des TDR, méthode, échantillon, outils, grille de cartographie, plan de travail
L2	Outils et base de données	Questionnaires, guides, base de données anonymisée avec dictionnaire des variables
L3	Rapport d'impact provisoire	Résultats par critère, effets par sexe et âge, enseignements, cartographie préliminaire
L4	Atelier de restitution et de co-construction	Présentation, discussion avec comités, autorités et partenaires, compte rendu
L5	Rapport d'impact final	Rapport intégrant les commentaires, base de référence actualisée, recommandations
L6	Cartographie et matrice des lacunes	Fiches par intervention, analyse des synergies, des doublons et des vides
L7	Un avant-projet d'intervention	Contenu décrit en section 5, avec cadre logique préliminaire

Le rapport d'impact final ne dépasse pas 25 pages hors annexes. L'avant-projet ne dépasse pas 30 pages. Ces limites sont indicatives.

8. DUREE DE LA MISSION

La mission est prévue pour une durée de 30 jours.

9. ÉQUIPE, ORGANISATION ET GOUVERNANCE

Profils demandés

Poste	Profil minimal
Chef de mission	Master en développement rural, sciences sociales ou économie ; au moins 10 ans d'expérience en évaluation de projets, dont des projets de sécurité alimentaire ou d'emploi des jeunes en Afrique de l'Ouest ; rédaction de documents pour bailleurs publics
Expert agroécologie et chaînes de valeur	Agronome ou agroéconome ; expérience de la vallée du fleuve Sénégal ; connaissance de la riziculture et du maraîchage
Enquêteurs et enquêtrices	Au moins la moitié de femmes ; langues locales ; expérience d'enquête

Une connaissance préalable du Trarza, du français et de l'arabe ou d'une langue locale est un atout. L'équipe doit être indépendante : aucun membre n'a participé à la mise en œuvre du pilote.

Pilotage

- Caritas Mauritanie assure la supervision : le coordinateur du projet est la personne de référence et le Point Focal du Projet à Rosso facilite l'accès aux villages.
- Caritas Mauritanie remet au consultant dès la signature du contrat : documents du projet, base de données du diagnostic, listes de bénéficiaires et contacts des comités.
- Le consultant s'organise pour son transport, son hébergement et son matériel, sauf accord contraire. Caritas Mauritanie facilite les autorisations locales.

Partie2 : informations sur le marché :

1. **Unité Monétaire**

L'unité monétaire pour l'exécution du marché objet de la présente consultation est la monnaie mauritanienne en vigueur l'ouguiya (MRU).

2. **Documents constitutifs de la Soumission**

L'offre présentée par le candidat comprendra sous peine de nullité :

a. **Une offre financière** comprenant :
   - ✓ Une lettre de soumission ;
   - ✓ Le devis estimatif signé et cacheté ;
   - ✓ L'attestation NIF,
   - ✓ Le R.I.B pour le compte bancaire,
   - ✓ L'attestation de régularité fiscale,
   - ✓ L'attestation de régularité CNSS,
   - ✓ Le délai d'exécution du marché

NB : il est obligatoire de présenter l'ensemble des documents administratifs légaux, en cours de validité : attestation NIF, attestation de régularité d'impôt et attestations de régularité CNSS. La non délivrance de l'un des documents cités, est cause de rejet immédiat du dossier.

b. **Une offre technique** comprenant les renseignements suivants :
- ✓ Présentation du soumissionnaire ;
- ✓ La description détaillée de l'offre conformément aux informations de la partie 1 : informations techniques ;
- ✓ Les CV de l'équipe de mission ;
- ✓ Les attestations prouvant l'expérience générale et spécifique du soumissionnaire ;
- ✓ Une Note méthodologique ;
- ✓ Un planning général des actions établi de manière à respecter les délais contractuels.

3. **Validité des offres**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de 60 jours.

4. **Langue des offres**

Les offres, la correspondance et les documents associés aux offres échangées entre le soumissionnaire et le pouvoir adjudicateur doivent être rédigés dans la langue de la procédure qui est le français.

5. **Taxe et droits divers**

Le présent marché est hors taxe, du fait de l'exonération de Caritas à la TVA.

6. **Budget limite**

Le budget maximum prévu est de 155 000 MRU.
Les soumissionnaires sont invités à ne pas dépasser ce budget prévu.

7. Remise des offres

Les offres doivent être reçues physiquement avant la date limite précisée. Elles doivent comporter tous les documents spécifiés dans le point sur les « documents constitutifs de la soumission » et être déposées à l'adresse suivante :

Caritas Mauritanie,
Nouakchott, ILôt O, N°056A à côté du Consulat de Belgique et en face de l'ancien ORCA.
Tél : +222 42 22 39 00

- Toutes les offres doivent parvenir à l'adresse indiquée au point ci-dessus au plus tard le lundi **07 décembre 2026 avant 16h00**. Une liste d'émargement est utilisée pour enregistrer les offres à leur date de réception.
- Toutes les offres, y compris les annexes, ainsi que toutes les pièces justificatives doivent être présentées sous enveloppe scellée comportant uniquement :

  Caritas Mauritanie,

  Appel d'offre référence : 20261120/Trarza/CES

  « Nom du soumissionnaire »

Les offres techniques et financières doivent être placées dans une seule enveloppe scellée.

- **Date et heure limite de réception des offres**

Les offres sont déposées au plus tard le lundi **07 décembre 2026 avant 16h00**. Une liste d'émargement est utilisée pour enregistrer les offres à leur date de réception.

Toute offre présentée après cette date ne sera pas considérée.

NB : Les candidats sont invités à mentionner leur adresse e-mail pour recevoir ensuite la publication des résultats.

Les candidats ayant déposés leurs propositions sont invités, le **mardi 08 décembre 2026 à 10h00, à l'ouverture des plis** à la Direction de Caritas. Chaque candidat ou représentant de candidat présente son offre financière. En l'absence d'un candidat, son offre financière sera présentée par un membre de la commission des marchés de Caritas.

8. Evaluation et comparaison des offres

L'analyse et l'évaluation des offres techniques se feront sur la base des critères de qualifications suivants :

1. Expérience du prestataire : attestions d'exécution de marchés
2. Equipe technique : liste du personnel, CV et diplômes
3. Une Note méthodologique décrivant les travaux à entreprendre
4. Planning de travaux
5. Délais d'exécution

Pendant la période allant de l'ouverture des propositions à l'attribution du marché, les candidats s'abstiennent de prendre contact avec l'autorité contractante sur toute question en rapport avec leurs propositions. Toute tentative d'influencer l'autorité contractante quant à l'examen, l'évaluation ou le classement des Propositions ou toute recommandation visant à influencer l'attribution du marché peut entraîner le rejet de la proposition du Candidat.

La sélection se fera sur la base du rapport qualité coût. Une phase de négociation est possible avec les candidats, suivant l'ordre du classement, pour conclure un accord.

9. Attribution du marché

L'offre technique sera notée sur 70 points et l'offre financière sera notée sur 00 points et l'ensemble des deux seront sur 100 points.

Les soumissionnaires n'ayant pas fourni les documents administratifs légaux (attestation NIF, attestation de régularité d'impôt et attestations de régularité CNSS), en cours de validité, seront éliminés.

Les offres qui ont passé l'évaluation technique passeront à la phase suivante.

Lors de l'évaluation finale, les offres économiques seront notées de la plus haute à la plus basse, l'offre la plus économique obtenant 30 points et la note des autres diminuant en fonction de la valeur pondérée de cette base.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura obtenu la note globale la plus élevée à l'issue de l'évaluation technique et économique.

Un email sera envoyé à tous les soumissionnaires pour diffuser le résultat final de l'évaluation des offres.

10. Modalité de paiement

- Avance de démarrage des travaux à 40% du montant du marché au lancement de la mission (après signature du contrat de marché).
- Paiement du reliquat 60% après validation des livrables.

11. Delai d'exécution

30 jours au maximum.

12. Retards et pénalités

En cas de non-respect des délais fixés ci-dessus, pour l'exécution des travaux, l'Entrepreneur est passible de pénalités dont le montant est de : 1/2.000 par jour de retard du montant du contrat.

Le montant maximum des pénalités est plafonné à 10% du montant du marché, au-delà, le contrat est passible d'être résilié.

13. Transparence

Tout candidat ayant présenté une offre infructueuse pourra demander par écrit à Caritas une explication quant aux motifs pour lesquels son offre n'a pas été retenue. Caritas répondra par écrit au candidat dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la date de réception de sa demande.

14. Négociation

Dans l'hypothèse où toutes les offres sont au-dessus du budget disponible, Caritas se réserve alors le droit d'entrer en négociation avec les candidats, selon l'ordre de classement issu de l'évaluation des offres (c'est-à-dire, d'abord le candidat classé premier, plus s'il le faut, les suivants).

15. Annulation de la procédure d'appel d'offres

En cas d'annulation d'un appel d'offres, les soumissionnaires sont informés par email par Caritas. Lorsque l'appel d'offres est annulé avant la séance d'ouverture des offres, les enveloppes non ouvertes et scellées sont retournées aux soumissionnaires.

L'annulation peut intervenir dans les cas suivants :

- Lorsque l'appel d'offres est infructueux, c'est-à-dire lorsque aucune offre méritant d'être retenue sur le plan qualitatif et/ou financier n'a été reçue ou lorsqu'il n'y a pas eu de réponse ;
- lorsque les éléments techniques ou économiques du projet ont été fondamentalement modifiés ;
- lorsque des circonstances exceptionnelles ou de force majeure rendent impossible la mise en œuvre normale du projet ;
- lorsque toutes les offres conformes sur le plan technique excèdent les ressources financières disponibles et que la phase de négociation n'a pas abouti ;
- lorsqu'il y a eu des irrégularités dans la procédure, ayant notamment empêché une concurrence loyale ;
- L'adjudication n'est pas conforme au principe de bonne gestion financière.

Le pouvoir adjudicateur ne sera en aucun cas tenu de verser des dommages-intérêts, incluant sans restriction des dommages-intérêts pour manque à gagner, liés à l'annulation d'un appel d'offres, quand bien même le pouvoir adjudicateur aurait été informé de la possibilité de dommages-intérêts. La publication d'un avis d'appel d'offres n'engage nullement le pouvoir adjudicateur à mettre en œuvre le programme ou le projet annoncé.